

## **LES CHANTIERS A RADIOPROTECTION INTEGREE SUR AREVA NC MARCOULE**

**J. CHARDIN - AREVA NC MARCOULE**  
**Responsable Radioprotection sur le Secteur UP1**  
**EGAINAGE, LABORATOIRES**  
**Tél. : 04 66 79 53 24 - Sec. : 04 66 79 73 10**

Dans le cadre du site de MARCOULE dont l'exploitant nucléaire est maintenant le CEA, AREVA NC est chargé des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement des installations de traitement des combustibles irradiés issus des réacteurs UNGG.

En quelques chiffres, ces opérations ont fait appel en 2006 à près de 2000 personnes, 30 entreprises, pour un équivalent de dose collectif intégré d'environ 400 HmSv.

Pour assurer ses missions et préparer l'évolution de son périmètre d'activité dont certains secteurs seront réduits à l'horizon 2015, AREVA NC a mis en place les chantiers à radioprotection intégrée : chantiers pour lesquels la surveillance radioprotection est assurée par le prestataire lui-même.

Ce système a permis de recentrer la radioprotection AREVA NC sur les actions à forte valeur ajoutée de préparation et d'analyse des chantiers, qui requièrent les compétences les plus développées.

Ce changement important pour le personnel, tant pour AREVA NC (ne plus faire mais faire faire) que pour les intervenants (changement d'interlocuteur en radioprotection) a nécessité une définition précise des tâches et des responsabilités de chaque partie (prestataire, maîtrise d'œuvre, installation, Personnes Compétentes en Radioprotection, équipe de radioprotection entreprise extérieure et celle de l'entreprise utilisatrice), ceci dans le respect de la réglementation, et plus particulièrement du décret 2003-296 du 31 mars 2003.

Brièvement, et sur les aspects radiologiques :

- la radioprotection du prestataire est chargée de la surveillance de son chantier (mesures de contamination et d'irradiation, contrôle du respect des consignes générales et particulières au chantier),
- la radioprotection AREVA NC intervient en amont pour valider la démarche ALARA et les modes opératoires du fournisseur ; elle coordonne les interfaces en cas de coactivité sur l'installation ; elle analyse avec le maître d'œuvre et le prestataire les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.

Une période de test a précédé la mise en place officielle de cette organisation, en collaboration avec toutes les parties prenantes. Un retour d'expérience a permis de consolider cette organisation avant son extension à l'ensemble des chantiers de démantèlement en 2006.

Cette organisation sera étendue en 2007 aux chantiers sous traités sur l'ensemble des installations opérées par AREVA NC sur le site de MARCOULE.

La présentation orale développera l'ensemble des thèmes présentés dans ce résumé.